

CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION



Développeur:



Architecte:

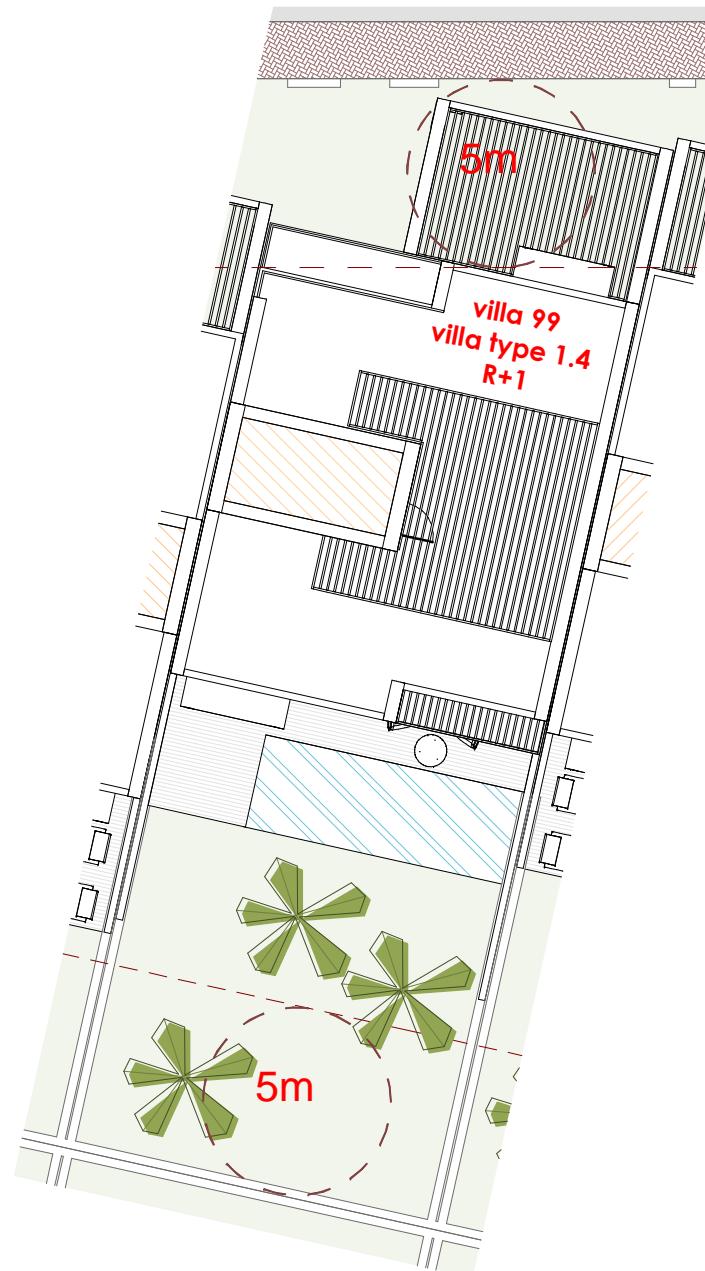
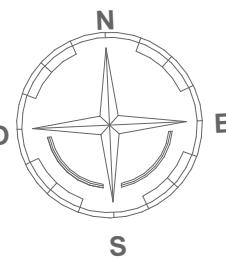


ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI
www.aag-international.com

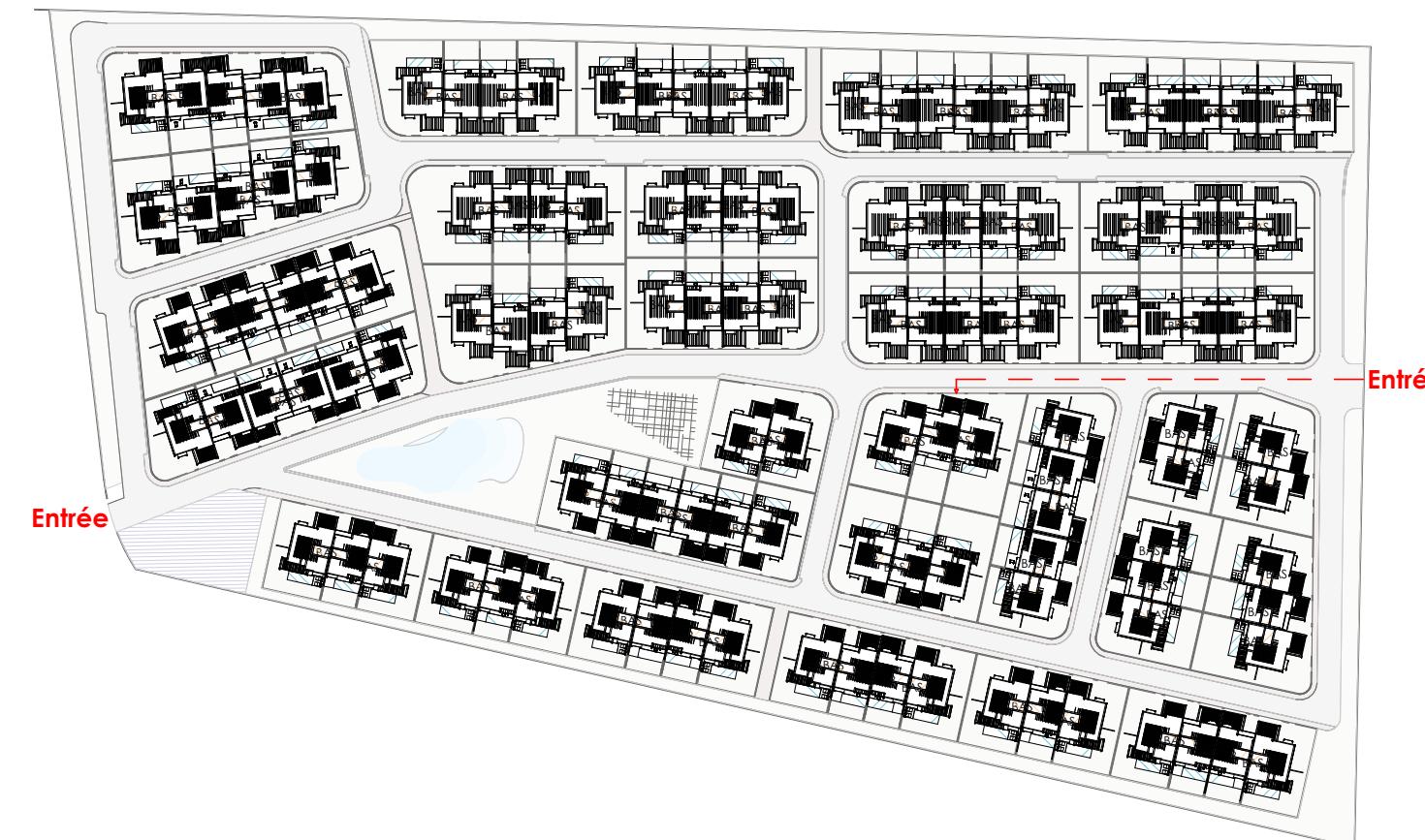
AFFECTATION	1.4
SURFACE : 218.67 m²	
LOT	99
SUPERFICIE	302 m ²

SURFACE PLANCHER	
PLAN RDC	95.71 m ²
PLAN ETAGE	107.94 m ²
PLAN TOITURE	15.02 m ²
TOTAL	218.67 m²

TERRASSE PISCINE	29.55 m ²
PISCINE	7.00 m x 2.50 m
Rooftop	87.00 m ²



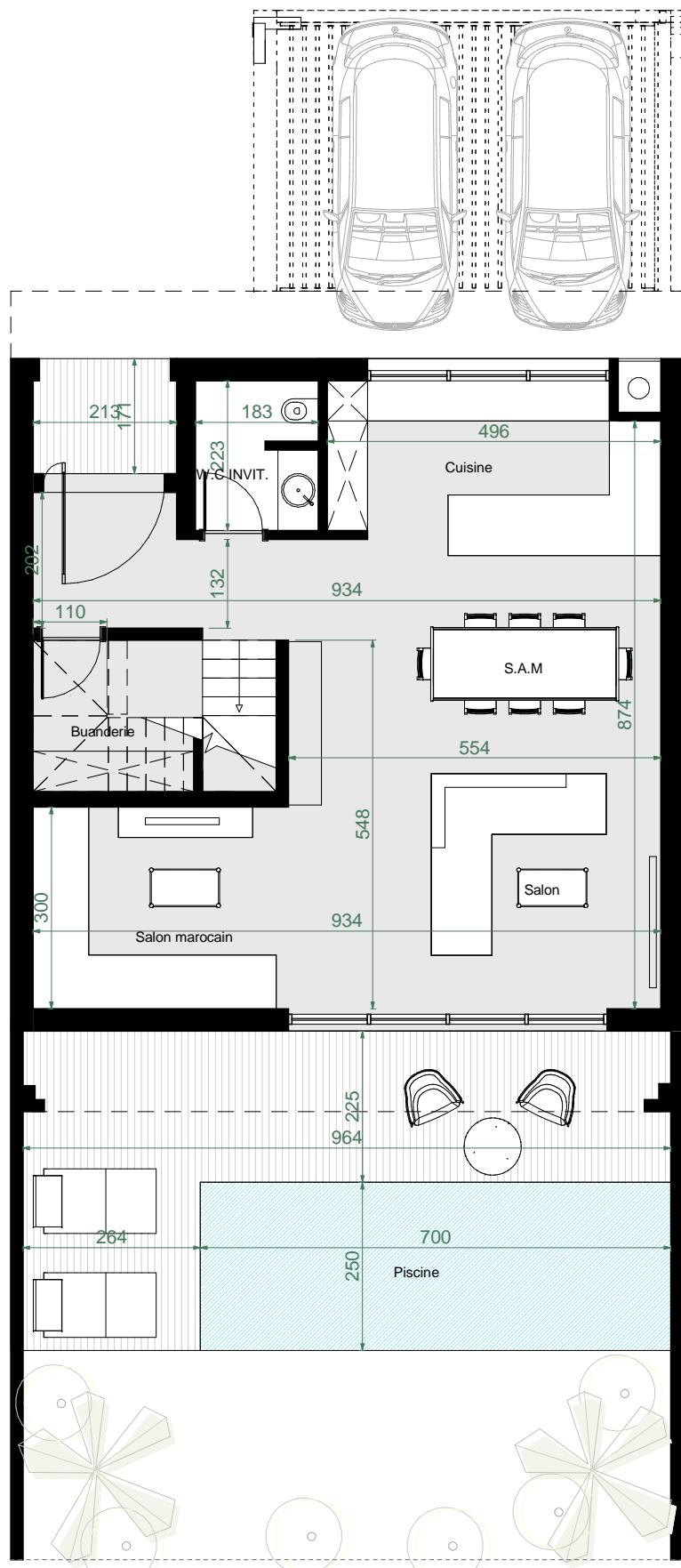
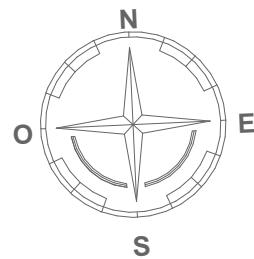
Plan toiture Terrasse
Ech=1/250



Plan de Masse
Ech=1/2000

Les cotés et surfaces sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances de construction. les cotés techniques, faux plafond, soffite, combles sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons de lisibilité, les dimensions sont indiquées dans les réglementations et sont susceptibles d'être modifiées et/ou créées. La représentation des éléments de clôture et grille de jardin n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	---
N° Planche	1/4	Date	16/04/2025



CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH



Développeur:



Architecte:



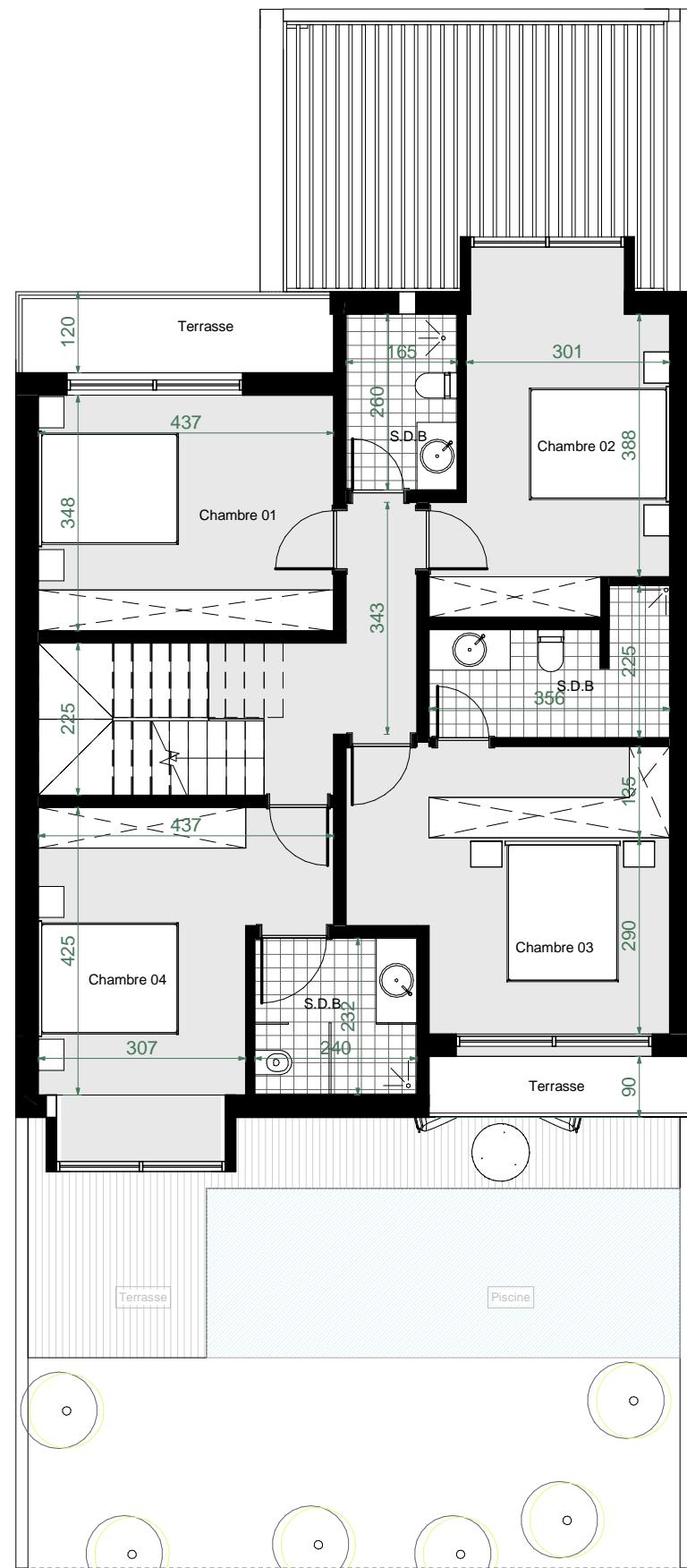
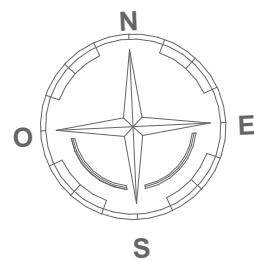
ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM QUILMI

www.aaag-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 01.4		
95.71 m ²			
LOT	99	NIVEAU	RDC
PIECES			SURFACES
HALL D'ENTREE			7.98 m ²
W.C INVITEE			5.34 m ²
BUANDERIE			5.60 m ²
CUISINE			15.13 m ²
SALON MAROCAIN			13.91 m ²
SALLE A MANGER			17.50 m ²
SALON			25.39 m ²
TERRASSE PISCINE			29.55 m ²
PISCINE			7.00 m x 2.50 m

Les cotations et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et contraintes. les plafonds, faux plafonds, soffites connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons d'hygiène, les adresses commerciales sont réglementées et sont susceptibles d'être modifiées et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
N° Planche	2 / 4	Date	16/04/2025



CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH



Développeur:



Architecte:

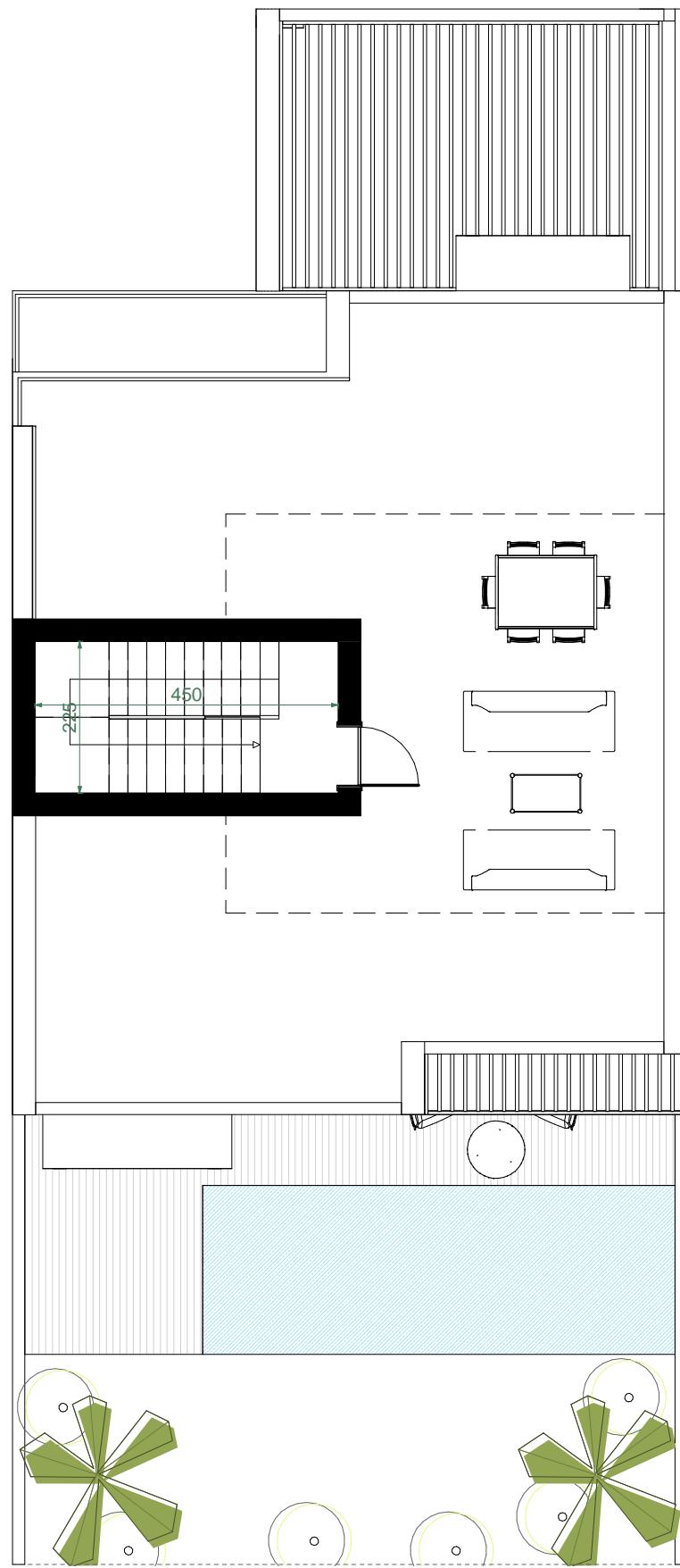
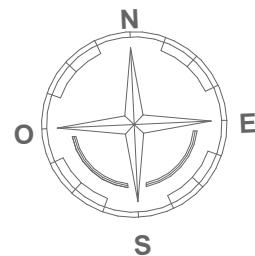


ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI
www.aag-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 01.4		
107.94 m²			
LOT	99	NIVEAU	ETAGE
PIECES			SURFACES
			6.82 m ²
HALL			18.68 m ²
CHAMBRE 01 :			19.07 m ²
CHAMBRE 02 :			5.56 m ²
S.D.B COMMUNE :			29.74 m ²
CHAMBRE 03 :			- CHAMBRE 21.94 m ²
- S.D.B 7.80 m ²			
CHAMBRE 04:			28.06 m ²
- CHAMBRE 20.98 m ²			
- S.D.B 7.08 m ²			
TERRASSE CH 01			5.64 m ²
TERRASSE CH 03			3.50 m ²

Les cotations et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et les contraintes. les cotations techniques, faux plafonds, soffites, combles sont mentionnées à titre indicatif. Pour des raisons de sécurité, les adresses commerciales sont réglementées et sont susceptibles d'être modifiées et/ou créées. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
N° Planche	3 / 4	Date	16/04/2025



CONSTRUCTION D'UN
GROUPEMENT D'HABITATION
N'ZAH



Développeur:



Architecte:



ATELIER D'ARCHITECTURE ABDELHAKIM GUILMI

www.aag-international.com

AFFECTATION	VILLA TYPE 01.4
-------------	-----------------

15.02 m²

LOT	99	NIVEAU	TOITURE
-----	----	--------	---------

TERRASSE ACCESSIBLE	87.00 m ²
---------------------	----------------------

Les cotés et surfaces sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances et contours. les quotes techniques, faux plafond, soffite, cornou sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons de sécurité, les plans contractuels réglementaires sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine et salle de bain n'a qu'une valeur illustrative. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas caractère contractuel. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces.

		Echelle	1/100
--	--	---------	-------

N° Planche	4 / 4	Date	16/04/2025
------------	-------	------	------------